

à grasse

Jérôme Viaud. A 31 ans, ce conseiller du cabinet de Jean-Pierre Leleux a été désigné, à la surprise générale, par le sénateur-maire pour défendre les couleurs de l'UMP.



(Photo L. Temporelli)

... et à cagnes

Marie-Josée Bandecchi. Première adjointe de Louis Nègre, elle partira sous les couleurs de l'UMP. Mais devra affronter notamment un autre conseiller municipal de la majorité : Pierre Piacentini.



(Photo A. Abbes)

date des élections

Les élections cantonales partielles à Cagnes Centre, Grasse Nord et Saint-Martin-Vésubie se dérouleront les 7 et 14 décembre. Les déclarations de candidatures sont à déposer à la préfecture du 17 au 21 novembre pour le premier tour et du 8 au 9 décembre pour le second tour.

Conseil général : le premier pas d'Eric Ciotti vers la présidence

ELECTIONS Le député Eric Ciotti portera les couleurs de l'UMP dans le canton de St-Martin-Vésubie, vacant après la démission de Gaston Franco. Le premier adjoint au maire de Nice se prépare à succéder au président du conseil général Christian Estrosi. Entretien

C'est donc désormais officiel, vous êtes à nouveau candidat aux cantonales...

Absolument, j'ai un lien très fort avec l'institution départementale. J'y ai travaillé sept ans au côté de Christian Estrosi comme directeur de cabinet. J'en connais les moindres rouages. J'ai sillonné avec lui l'ensemble du territoire que je connais bien.

Pourquoi avoir choisi Saint-Martin-Vésubie ?

Saint-Martin-Vésubie, c'est mon village. J'y ai grandi, j'y ai mes racines. Mon père y habite. J'ai été élu conseiller municipal en 1989. C'était mon premier contact avec la vie publique, c'est là que j'y ai pris goût. Cette campagne, je vais la mener avec les habitants, sur le terrain, avec le soutien de Gaston Franco.

« Quitter la mairie ? Un choix difficile »

Cette candidature, c'est le choix de Christian Estrosi ?

Cette décision, nous l'avons prise ensemble, en commun. Cette candidature, c'est l'occasion de marquer le lien très fort entre Nice et la montagne, deux piliers de notre territoire.



Christian Estrosi et Eric Ciotti en mars dernier entre les deux tours de l'élection municipale. Le premier confie au second la dure tâche de lui succéder au conseil général. (Photo Patrice Lapoirie)

Logiquement, vous serez donc candidat à la présidence du conseil général ?

D'abord, je souhaite me consacrer à l'élection cantonale, aux électeurs de ce canton. Je gèrerais chaque étape en son temps. Aujourd'hui, Christian Estrosi est président. Le temps viendra de sa succession. Le temps venu, j'aborderai cette question.

Mais vous y pensez ? Vous l'avez annoncé aux conseillers généraux UMP ?

Bien sûr, j'y pense. J'ai indiqué que si je suis élu, je serai candidat à la présidence. Christian Estrosi a révolutionné ce département : nous n'avons pas augmenté la fiscalité, les investissements sont à la hausse... Je veux participer à la poursuite de ces beaux chantiers et nombreux projets.

Point de vue

Dans moins de trois mois, Eric Ciotti présidera le conseil général des Alpes-Maritimes, succédant à Christian Estrosi, probablement appelé à d'autres missions parisiennes... C'est écrit. Seule une poignée de conseillers généraux UMP ont pu imaginer le contraire... Dans l'entourage d'Estrosi, on sait depuis plusieurs mois que l'affaire est entendue : Eric Ciotti quittera la mairie pour présider aux destinées du Département. Qui d'autre aurait pu s'en acquitter ? Fidèle parmi les fidèles, compagnon de toujours de Christian Estrosi, Eric Ciotti a le profil parfait du bon gestionnaire. Il restait à l'UMP à lui trouver un point de chute, six mois après avoir été battu dans le canton du Port à Nice. Ce sera Saint-Martin-Vé-

subie que Gaston Franco a décidé de quitter pour rejoindre le cabinet du maire de Nice. Un territoire familier pour Eric Ciotti : d'abord, il y est né ; ensuite, c'est là que tout a commencé. En 1988, c'est Gaston Franco qui lui fera rencontrer un certain Christian Estrosi, alors candidat aux législatives. Ciotti est alors diplômé de Sciences-Po. Estrosi l'emmena avec lui à l'Assemblée nationale. Vingt ans plus tard, il lui confie la présidence du conseil général. Voilà pour la belle histoire. D'ici l'élection, il restera au tandem à régler la succession politique à la mairie de Nice et le rassemblement de tous les collègues UMP du Département derrière le candidat désigné. Trois mois seront bien nécessaires. **O.B**

Cette présidence, vous n'êtes pas le seul à en vouloir. Philippe Tabarot se dit intéressé, René Vestri n'était pas contre...

Une élection, c'est par nature un choix démocratique. Le conseil général compte de nombreux talents qui peuvent s'exprimer. Il appartiendra à la majorité de désigner le meilleur représentant. **Si vous êtes élu, vous quitterez**

alors la mairie...

C'est la règle du cumul des mandats. C'est un choix difficile. La mairie est une institution passionnante. J'ai lancé beaucoup de dossiers importants avec Christian Estrosi.

Le nom de votre successeur à la mairie est-il déjà connu ?

C'est le seul choix du maire.

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER BISCAVE